



SECTION DTI

GT DTI/Thalès : Une privatisation annoncée ?

Toulouse, le 6 juin 2005

L'USAC-CGT, lors des discussions protocolaires, a demandé la mise en place d'un groupe de travail afin d'étudier les différentes possibilités d'évolution du

Cautra dans le contexte européen. Le GT devait étudier plusieurs scénarii : statu quo, rapprochement avec Thalès, coopération avec d'autres ANSP.

MEPRIS VIS A VIS DES CONCLUSIONS DU GT CAUTRA

Ce GT, dont les travaux arrivent aujourd'hui à leur terme, n'a été qu'une chambre d'enregistrement dont les conclusions étaient écrites d'avance : pour l'administration, la seule solution pérenne est le GIE avec Thalès ! Quid des autres scénarii ? Balayés d'un revers de main ! S'il apparaît que le statu quo franco-français est difficilement tenable, il est choquant de constater que l'administration centrale s'entête à vouloir faire passer en force un projet de GIE, allant à l'encontre de toute logique, tant technique que financière. Comment expliquer que c'est en se livrant

« pieds et poings liés » à un industriel que l'on va assurer la pérennité du Cautra ? Comment affirmer que l'on va « sauvegarder des emplois français », quand l'immense majorité des emplois de Thalès sont à l'étranger ? L'Europe elle-même ne viendra pas à la rescousse des chantres du GIE car elle préconise le rapprochement d'ANSP pour l'étude et la définition des fonctionnalités des nouveaux matériels en vue de passer des marchés communs dans le cadre du projet SESAME. La décision est donc politique, et le GT n'est là que pour faire passer la pilule !

DESENGAGEMENT DE LA DGAC DE LA MAITRISE D'OUVRAGE

Thalès nous est déjà imposé sur de nombreux dossiers (cf. ILS CAT3), mais jamais encore nous n'avions connu une « OPA » d'une telle envergure. S'il doit y avoir des avancées vers des coopérations plus étroites avec le secteur industriel, celles-ci doivent en priorité être profitables à la DGAC. Il nous faut pour cela récupérer le domaine perdu de la maîtrise d'ouvrage, le consolider et en garantir sa pérennité dans la DGAC. Le champ de responsabilité de chaque partie serait ainsi borné. Aussi, si la maîtrise d'œuvre relève des compétences de l'industriel ; la maîtrise d'ouvrage doit faire partie des prérogatives de la DTI. Or ces fonctions, depuis de nombreuses années, sont transférées inexorablement au secteur privé. L'USAC-CGT a toujours dénoncé cette situation qui constitue un bel exemple de désengagement de l'Etat. C'est ainsi que plus d'une centaine de postes qui devraient être tenus principalement par des IEEAC et des IESSA nous échappent. Avec ces postes ce sont des compétences qui

se perdent mais également la maîtrise sur le développement des systèmes qui ne peut plus s'exercer. C'est dommageable et c'est coûteux. Cette situation de faiblesse vis-à-vis des industriels ne nous met pas en conditions idéales pour négocier un partenariat préservant les intérêts de la DSNA et de ses personnels. Pour l'instant, ce sont les IEEAC et IESSA de DTI/SDSO 7 et SDERA qui subiront les effets de ce GIE. A terme ce sont les subdivisions techniques de tous les centres qui seront touchées par cette mainmise de Thalès, y compris l'ENAC. L'industriel ne laissera pas lui échapper le volant formation, s'il existe encore. Les services d'exploitation à la merci d'un seul industriel, puisque l'expertise DTI aura disparue, auront de plus en plus de mal à se faire entendre. Les modifications de l'outil de travail demandées resteront sans réponse ou auront un coût exorbitant, le but premier de Thalès étant de satisfaire ses actionnaires !

REVENDEICATIONS FORTES DES PERSONNELS

L'USAC-CGT, forte de ses succès tant européens (réintégration des « services annexes » dans la chaîne de sécurité) que nationaux (1^{er} syndicat de la DGAC), demande :

- L'abandon du projet de GIE avec Thalès ;
- L'approfondissement de la coopération avec d'autres ANSP ;
- La reprise de la maîtrise d'ouvrage ;
- Une consultation des personnels avant toute décision.

L'administration ne saurait rester sourde à nos revendications face à l'ampleur du mécontentement des personnels de la DTI et à l'inquiétude que ce dossier génère dans l'ensemble des services de la DSNA, bien conscient que ce projet de GIE est la porte ouverte à une externalisation des services qui ira croissante, si elle n'est pas stoppée ici et maintenant (cf. ce qui c'est passé pour la DCN) !